

## Comment faire une demande de logement social pour Massieux ?

Tout demandeur de logement social, doit être titulaire d'un numéro unique départemental, renouvelable tous les ans (par internet ou en agence). Ce numéro est attribué après l'enregistrement de la demande.

### Deux possibilités pour s'inscrire :

#### **Par internet : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)**

- Remplissez l'imprimé directement sur le site, en indiquant votre mail et la liste de toutes les communes recherchées
- Joindre une copie recto verso de la pièce d'identité du demandeur et du co-locataire, le cas échéant
- Validez la demande sur le site. Vous recevrez votre numéro unique sous 5 jours, par mail.

#### **En agence**

- Imprimer puis remplir le cerfa ci-joint
- Rassembler les justificatifs nécessaires
- Transmettre le dossier à DYNACITE, Place Limelette 01480 Jassans Riottier, ou SEMCODA 21 rue des Magnolias 01600 Trévoux

Dès lors qu'un numéro unique de demandeur vous a été attribué, votre dossier pourra être pris en compte par l'ensemble des bailleurs pour les communes que vous aurez choisies.

**Dans tous les cas, une copie de votre imprimé CERFA complété du numéro unique (sans les justificatifs) devra être transmis à la mairie.**

Par mail : [mairie@mairie-de-massieux.fr](mailto:mairie@mairie-de-massieux.fr), par courrier ou en le déposant directement à l'accueil